



Municipalité de Sainte-Sabine

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 4 février 2019 le conseil de la municipalité de
Sainte-Sabine a adopté le règlement
2019-01-409 intitulé :

RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 5^e jour de février 2019.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière